



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

Par Shauna Van Praagh

Juin 2024 à mai 2025



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 11

06 juin 2024

Alors que la Commission du droit et moi-même célébrons notre premier anniversaire, c'est le moment de réfléchir, de se réjouir et d'envisager l'avenir avec optimisme. Dans ma première lettre, écrite peu après mon arrivée à Ottawa le 6 juin de l'année dernière, j'ai souligné le fait que la découverte et l'apprentissage prennent du temps. Je vous faisais part de mon anticipation que la réimagination, la reconstruction et la revitalisation de la Commission du droit - comme toute transition positive - nécessiteraient de l'espoir et un travail acharné, de la foi et des amis. Douze mois plus tard, la Commission prospère grâce à cette brochette d'éléments.

En cours de route, notre directrice générale a un jour qualifié notre équipe et la Commission d'une manière qui a résonné et qui est restée dans ma mémoire. Elle a parlé de notre « génialité incertaine ». Ces mots peuvent également être utilisés dans l'ordre inverse pour qualifier notre existence d'« incertitude géniale ». Quoi qu'il en soit, la Commission du droit du Canada allie l'incertitude à l'émerveillement, un potentiel puissant à une fragilité existentielle. Son histoire est celle de l'impermanence et du renouveau, de la renaissance après l'hibernation. J'ai l'honneur exceptionnel d'exploiter l'énergie et la créativité extraordinaire qu'invite l'incertitude.

Dans un article datant de 2022 intitulé « Two Standards of Repair : Restauration et résilience », Erik Encarnacion se réfère à la pratique japonaise du *Kintsugi* pour suggérer une approche inspirante de la réparation :

[Traduction] « Les céramiques brisées présentent généralement des fissures, même lorsque les tessons sont recollés. Il est donc tentant de les jeter. Mais une pratique japonaise appelée *Kintsugi* suggère une réponse différente : réassembler les tessons à l'aide d'un adhésif infusé de poussière d'or. Les résultats sont stupéfiants : les fissures brillent comme des éclairs et donnent une nouvelle vie aux objets en céramique. *Kintsugi* transforme un événement malheureux – quelqu'un qui échappe une poterie par terre - en une occasion de créer une œuvre d'art, un bienfait déguisé. Le *Kintsugi* cherche à réparer, mais ne cherche pas à effacer les traces de la cassure. Il s'agit d'une réparation qui crée quelque chose de nouveau, d'un mode de réparation qui cherche à rendre quelque chose, à certains égards, meilleur qu'avant sa rupture, sans pour autant effacer toutes les traces de la blessure. Cet idéal de réparation, que le *Kintsugi* réalise, est appelé « réparation résiliente ».

À ce jour, j'ai entendu de nombreux mots commençant par « re » pour décrire la tâche qui consiste à diriger la Commission du droit du Canada. Recréation, redémarrage, restauration, rénovation, résurrection, réanimation, renaissance : tous ces mots se situent dans un large éventail de sens et d'images. La notion de *Kintsugi* nous invite à ajouter à ce vocabulaire la réparation résiliente. Peut-



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

être que les 17 années d'interruption de l'existence de la Commission du droit sont une invitation à remplir les fissures de poussière d'or, à se réjouir de l'opportunité d'un travail artistique, à trouver une bénédiction déguisée.

À l'âge d'un an, la Commission du droit du Canada continue de rencontrer des personnes et des groupes qui portent de nombreux chapeaux de réforme du droit et qui s'engagent en faveur de la justice, du changement et de l'espoir. Certains se présentent comme des praticiens, d'autres comme des universitaires, d'autres encore comme des décideurs. Tous travaillent dans des espaces et sur des sites où le changement ou l'évolution du droit est en cours et nécessaire. La réforme du droit et les réformateurs du droit sont généralement associés au mode de réparation reconstituante, la norme à laquelle s'oppose la version de type *Kintsugi*. Le mode alternatif de réparation résiliente, plein de fissures qui ne peuvent être éliminées, pourrait être mieux adapté aux problèmes et au potentiel associés au droit et aux institutions juridiques. Comme l'a rappelé un juriste nigérian aux participants d'une récente conversation Écouter pour apprendre de la CDC, les fondations bien usées et souvent invisibles d'une société démocratique requièrent une confiance et un soin constants.

La présence visuelle de la Commission du droit, lancée via notre nouveau site web à l'aube de ce premier anniversaire, vise à capturer cette notion. La feuille d'érable asymétrique, multicolore et



veinée d'or, est à la fois irrégulière et belle. Le dessin s'inspire à la fois de la nature et de l'interaction humaine : les lignes dorées qui se croisent peuvent être considérées comme des fissures ou des veines dans la feuille et en même temps comme des segments de cercles de rencontre qui se croisent. Notre travail à la Commission est de contribuer à combler les fissures par la connaissance, la compréhension, la collaboration et les possibilités. Il s'agit d'établir des relations et des connexions. C'est un travail qui demande de l'imagination, de l'humilité, de la participation et de la réactivité.

Les membres de l'équipe de la CDC ont offert un cadeau d'anniversaire à la Commission sous la forme d'idées, d'espoirs et de rêves à l'aube de sa deuxième année. Ils soulignent l'obligation d'être visionnaire, la curiosité et les interactions innovantes, ainsi que le point de vue particulier à partir duquel la CDC peut initier et soutenir des conversations permanentes. Leurs souhaits pour la Commission incluent les mots « audacieux », « non conventionnel », « significatif », « productif », « collaboratif » et « précieux ». Ils constatent que leur travail de construction de fondations et de capacités a donné naissance à une entité sérieuse, surprenante et durable. Entre leurs mains, la CDC se présente avec confiance et résilience, prêt à s'engager dans la série initiale de projets de recherche identifiés au cours de cette première année. Émerveillés dans un monde inévitablement incertain, nous sommes prêts à faire la fête !



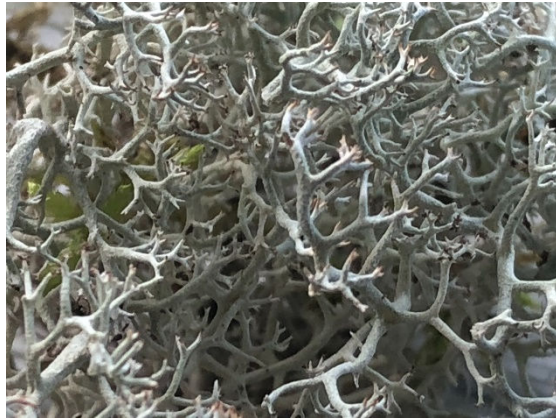
Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 12

21 juillet 2024

Cette année, j'ai marqué la Fête du Canada en faisant une randonnée sur le sentier Jack Pine, dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Le sentier tire son nom d'un peuplement unique de grands pins gris, dont les cimes s'étirent vers le soleil, et dont l'existence est liée à un incendie dramatique survenu dans cet espace en 1921, il y a un peu plus d'un siècle. Il s'avère que des températures supérieures à 44 degrés Celsius sont nécessaires pour que les cônes des pin gris



propagent leurs semis. Aujourd'hui, les cônes sont en attente. Un panneau d'interprétation rappelle aux visiteurs que nous sommes tous liés à notre histoire et que les êtres vivants se développent de manières diverses et surprenantes. Une autre plante omniprésente le long du sentier en est la preuve : le lichen des rennes, décoloré par le soleil et fragile, avec un taux de croissance moyen d'un millimètre par an, semble déterminé à exister sur une surface rocheuse étonnamment inhospitalière.

Le lichen des rennes

Le contraste entre la rapidité du changement par le feu et la lenteur de la transformation par incréments minuscules peut être utile pour réfléchir à la dimension du temps dans le monde de la réforme du droit. Un mois avant ma randonnée estivale, j'ai eu l'honneur d'animer une table ronde lors de la réunion annuelle de la Fédération des organismes de réforme du droit du Canada, organisée cette année à Montréal par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Les intervenants ont apporté avec eux un large éventail d'expériences et de responsabilités liées aux processus et aux mécanismes de changement dans le domaine du droit et de la justice. Ils ont partagé leurs réflexions de perspectives allant de la direction d'une commission provinciale des droits de l'homme à la planification d'une réforme nationale du droit, depuis le travail avec des avocats bénévoles jusqu'au soutien aux fonctionnaires, depuis les interactions avec le processus législatif jusqu'à la collaboration avec les organisations de défense des droits fondamentaux.

En réponse à ma question à titre de modératrice sur l'importance et l'impact du « temps », les participants ont fait part de leurs réflexions. La patience est essentielle, ont-ils reconnu ; la planification à long terme et la réflexion prolongée sont à la fois nécessaires et normales, de sorte que l'un des défis les plus difficiles à relever est d'éviter la léthargie. Parfois, cependant, un engagement dynamique et immédiat est à la fois justifié et nécessaire ; une réticence – généralement justifiée – à réagir rapidement ne doit pas se traduire par un silence face à une



injustice pressante. Pour reprendre la métaphore de la juge Nathalie DesRosiers, ancienne présidente de la Commission du droit du Canada et l'une des intervenantes, comme pour préparer un bon repas, le travail de réforme du droit se fait souvent sur au moins trois éléments chauffant en même temps, chacune réglée sur un niveau de chaleur différent.

L'une des choses que j'ai entendues à maintes reprises de la part des participants à nos sessions « Écouter et apprendre » au cours de la dernière année est un regret concernant le manque de temps. Qu'il s'agisse de professeurs ou de politiciennes, d'organiseurs communautaires ou de praticiennes du droit, les participantes nous ont dit qu'elles manquaient de temps pour penser, lire, réfléchir, poser des questions ou participer à des conversations constructives. Bien sûr, il n'y a jamais assez de temps. Nous parlons de trouver du temps, de faire du temps, d'utiliser le temps, de garder du temps et de marquer le temps. Nous comptons le temps et nous comptons *sur le* temps. Nous nous demandons ce que nous ferions si nous avions plus de temps, nous nous émerveillons – parfois avec une véritable perplexité – de la rapidité avec laquelle le temps passe, et nous nous inquiétons lorsque des personnes, des lieux ou des processus semblent figés ou gelés dans le temps. Pendant l'été en particulier, nous pouvons prendre du temps libre, nous réserver du temps de vacances ou profiter d'un temps de pause – tout cela est lié à l'adoption d'un rythme plus lent et à l'évasion de ce qui peut être ressenti comme une routine implacable.

Lorsque les personnes intéressées et engagées dans le domaine du droit et de la réforme du droit évoquent le manque de temps, elles semblent souvent regretter le fait qu'elles ne peuvent pas ralentir suffisamment pour explorer de manière adéquate les nombreuses dimensions nécessaires pour comprendre et orienter la manière dont les choses fonctionnent et ce à quoi le changement pourrait ressembler ou être requis. Il n'est pas facile de faire preuve de la patience nécessaire et de répondre de manière judicieuse à ce qui semble urgent. Peut-être pouvons-nous tirer des leçons de la coexistence des pins gris, dont la survie à long terme dépend du feu, et du lichen à caribous, qui ajoute lentement et patiemment un millimètre tous les 365 jours. La réforme du droit s'opère au fil du temps de multiples façons, certaines presque invisibles et d'autres étonnamment apparentes. Et elle repose sur une combinaison de capacités interconnectées - répondre aux crises, s'adapter au contexte, investir dans un développement régulier.

Le Canada a officiellement fêté ses 157 ans le 1^{er} juillet dernier. Les grands pins gris qui se dressaient dans cette partie du Cap-Breton en 1867 ont été remplacés par leurs descendants. Le lichen à caribous a grandi d'environ 157 millimètres. Ils offrent des perspectives très différentes sur le passage du temps dans un pays où les traditions juridiques s'entremêlent, chacune contenant des mécanismes distincts de changement, à la fois rapides et lents. Comme le rappelle l'un des panneaux qui jalonnent le sentier, l'évolution est permanente et nécessaire : une apparente stabilité sur le chemin ne signifie pas que le temps s'est arrêté ou qu'il n'y a pas de changement. À chaque pas, nous sommes invités à apprécier chaque millimètre de croissance et à nous imprégner de la nourriture fournie par le soleil et sa chaleur.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 13

28 août 2024

L'été et la vie est facile...

L'aria de George Gershwin, *Summertime*, évoque de manière convaincante le rythme, le son et la sensation de la saison. Alors que le mois d'août touche à sa fin et que nous nous tournons vers l'automne, le moment semble bien choisi pour réfléchir au potentiel de l'invitation de l'été à perturber nos routines habituelles.



Il y a quelques semaines, je suis tombé sur une affiche surprenante sur le côté du petit Musée des pêches et du patrimoine au Cap-Breton : « Fermé pour innovations ». Le bâtiment était manifestement fermé. Rien ne semblait se passer derrière les portes closes. Il aurait été plus habituel, bien sûr, de lire « Fermé pour rénovations ». Peut-être le mot « Innovations » était-il une erreur ; peut-être était-il intentionnel, témoignant d'un certain sens de l'humour. Quoi qu'il en soit, ce panneau nous amène à nous demander si une

période de fermeture - qu'elle soit partielle ou totale - peut être l'occasion d'innover.

Bien entendu, les écoles sont censées être fermées une partie de l'année, ce qui donne aux élèves et aux enseignants le temps de ralentir et de se préparer à revenir revigorés. Nous acceptons ce type de fermeture sans éprouver la frustration que provoquent les panneaux indiquant simplement « Fermé », qu'il s'agisse de la fermeture d'une route (pour cause de travaux) ou de celle d'un restaurant ou d'un magasin préféré (pour cause de panne d'électricité ou de congés annuels). Penserions-nous différemment si la mention « Fermé » signalait une retraite remplie de travail constructif, positif et créatif ?

Ottawa, siège de la Commission du droit du Canada, paraît particulièrement endormie pendant les mois d'été. Contrairement aux écoles, le gouvernement n'est pas réellement ou complètement fermé. Toutefois, à l'instar des écoles, ses programmes et ses rythmes habituels semblent suspendus. Le service public ralentit, abandonnant aux visiteurs les rues et les sites de la capitale nationale. Peut-être qu'un ralentissement estival peut s'avérer, comme nous l'espérons pour les



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

enfants d'âge scolaire, crucial pour susciter la curiosité et l'enthousiasme nécessaires à une véritable innovation dans la pensée et la pratique.

Lors d'une récente promenade nocturne près du canal Rideau, j'ai découvert un espace d'Ottawa - un peu à l'écart des bâtiments gouvernementaux - rempli exactement de ce type de dynamisme et d'énergie estivale. Sur l'herbe devant l'hôtel de ville, des gens apprenaient à faire de la salsa ! Il était clair que beaucoup de danseurs en étaient à leur première expérience, tandis

que d'autres semblaient savoir exactement ce qu'ils faisaient et étaient enthousiastes à l'idée de s'exercer sous un magnifique crépuscule estival. Guidé par des professeurs et des bénévoles, ce groupe incroyablement diversifié d'individus - apparemment de tous âges, professions, talents et provenance - apprenait, bougeait et profitait ensemble de l'inspiration musicale. Ils avaient mis un terme à leur travail et suspendu leur identité pendant un petit moment pour se mettre en mode innovant de danse salsa.

Dans un contexte plus manifestement lié à la réforme du droit, Ottawa a accueilli la 106^{ème} réunion annuelle d'été de la Commission pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) du 12 au 16 août. Des délégués de tout le Canada sont chaque année réunis pour une semaine par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les participants sont des juristes du gouvernement, des procureurs, des avocats en pratique privée, des membres de la magistrature, des professeurs de droit et des responsables d'organes de réforme du droit. Pendant cinq jours intenses, ils examinent, guident, soutiennent et discutent des projets et des résolutions visant à modifier, mettre à jour ou harmoniser un large éventail de lois. C'était la deuxième fois que j'observais et apprenais des conversations entre les délégués, et j'ai été très honoré de présenter le séminaire commémoratif Earl Fruchtman de la CHLC, nommé en l'honneur d'un participant remarquable et d'un leader de l'organisation et de son travail extraordinaire.

J'ai intitulé mon séminaire « Sérieux, surprenant et durable : Le projet de reconstruction d'une commission du droit pour le Canada ». Ponctuée d'extraits des lettres mensuelles que j'ai écrites depuis le début de mon mandat, lus à haute voix par les participants au séminaire, la séance a pris la forme d'une visite guidée d'une journée portes ouvertes de la Commission du droit du Canada. Mon objectif premier était simplement de partager le sentiment inspirant et parfois intimidant des possibilités et de l'ampleur attachées à la tâche de reconstruire une agence fédérale dédiée à l'engagement de la population du Canada dans l'évolution du droit.

Pour rendre cet objectif plus concret, le séminaire a donné l'occasion aux participants de contribuer à l'activité continue d'écoute et d'apprentissage de la CDC. Ils ont été invités à répondre par écrit à l'une des questions suivantes : 1) Citez un défi à l'horizon qui a de l'importance pour la réforme du droit au Canada ; ou 2) La CDC ne devrait PAS aller dans l'espace suivant ou s'occuper du sujet suivant. Les défis cités comprennent l'intégration significative des traditions juridiques autochtones, les progrès technologiques, la crise climatique, l'augmentation des inégalités, le manque de vision dans la planification des politiques, le fait de placer les personnes au centre du changement et la nécessité d'une plus grande clarté et d'un meilleur accès à la justice. En ce qui

concerne ce que la CDC ne devrait pas faire, les réponses comprenaient « perdre espoir », « tout éviter », « essayer d'être tout pour tout le monde », « être trop hâtif », « s'immiscer dans des controverses partisans », ou « supposer que les cadres juridiques sont toujours la meilleure façon de résoudre les problèmes ».

Il n'est pas surprenant que, compte tenu de la composition de ce groupe, les idées et les avertissements aient été très diversifiés et aient suscité la réflexion. La CDC se réjouit des conversations en cours et des initiatives partagées avec ses amis et voisins de la communauté de la réforme du droit. En concluant mon séminaire, j'ai partagé avec les délégués de la CHLC la photo « Fermé pour innovations » et leur ai suggéré d'imaginer d'accrocher un panneau « Fermé pour innovations » sur la porte de leur bureau chaque été, lorsqu'ils se réuniront pour leur assemblée annuelle. L'engagement collectif dans la réforme du droit semble être précisément le type de projet qui s'épanouit lors d'une retraite estivale de nos routines respectives. Fermé pendant une semaine : non pas pour une « vie facile », mais plutôt pour l'innovation créative, collective et significative que l'été peut et doit inspirer.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 14

23 septembre 2024

Alors que la Commission du droit se prépare pour les premières réunions « Écouter et apprendre » de la saison d'automne, je me surprends à réfléchir au chemin parcouru et à l'essor que nous avons connu depuis le lancement de la série il y a un an. Nous avons désormais une équipe, un emblème, un site web, un conseil consultatif et un réseau de partenaires en pleine expansion ! Notre premier rapport annuel, qui couvre la période allant de juin 2023 à mars 2024, devrait être déposé au Parlement dans les semaines à venir, et nous sommes impatients de le partager avec fierté et une énergie confiante.

L'un des principaux développements aujourd'hui bien lancé est le premier grand projet de recherche de la Commission du droit, axé sur les organismes de bienfaisance au Canada et sur le droit canadien. Il s'agit d'un projet qui répond aux trois volets de la raison d'être de la Commission du droit - vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir - et nous sommes convaincus qu'il trouvera un écho auprès des individus et des communautés, ainsi qu'auprès des acteurs et des institutions au sein et au-delà du monde juridique canadien.

Au Canada, la bienfaisance concerne un éventail extraordinairement large de secteurs, d'actions, d'engagements et d'objectifs - des arts à l'éducation, des congrégations religieuses aux groupes de défense des droits de la personne, des sports pour les jeunes à la prévention de la cruauté envers les animaux, de la sécurité alimentaire à la justice climatique, de l'avancement de la recherche médicale à l'innovation dans le domaine du logement. Les organisations caritatives sont de toutes formes et de toutes tailles, des petites organisations locales aux grandes fondations philanthropiques. Sur une échelle allant du local à l'international, les organisations caritatives et les projets caritatifs contribuent à la gouvernance et au bien-être de notre société contemporaine, démocratique et diversifiée.

Le fait que les organismes de bienfaisance emploient environ 10 % de la main-d'œuvre à temps plein du Canada et représentent environ 8 % de notre produit intérieur brut montre à quel point ils jouent un rôle important dans notre vie quotidienne. Mais au-delà de ces statistiques, nous savons que la charité, en tant que concept, en tant que pratique, en tant que sens du devoir moral, en tant que dévouement au bien commun, fait partie intégrante de la vie quotidienne des gens à travers le Canada. Identifiée et valorisée à travers les traditions et les cultures, la charité est impliquée dans la façon dont nous tendons la main, confrontons l'injustice, encourageons l'apprentissage et réalisons des rêves.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

Lors d'une récente conversation au bureau de la CDC à Ottawa, alors que les membres de notre équipe racontaient leurs vacances d'été, j'ai raconté que j'avais apprécié les productions de *Les Misérables* et de *Come from Away*, toutes deux organisées par le Centre national des Arts. Cela m'a amené à réfléchir à la façon dont les deux histoires - l'une tirée du roman classique de Victor Hugo, l'autre ancrée dans l'expérience réelle d'une petite communauté canadienne - sont explicitement et inéluctablement liées à la charité et au droit.

Come from Away met en vedette les habitants de Gander, à Terre-Neuve, où des avions du monde entier ont été contraints d'atterrir le 11 septembre 2001 en raison de la fermeture de l'espace aérien américain. Comme le montre l'entraînante première chanson, « *Welcome to the Rock* », la gentillesse manifestée à un moment de terreur et de tragédie est remarquable et inspirante. Comme l'a fait remarquer l'un de mes collègues, l'histoire démontre l'incroyable force et la capacité de l'esprit humain et de la communauté. Le fait d'assister à un spectacle qui témoigne d'une immense générosité à l'égard d'étrangers « venus d'ailleurs » l'a rendu très fier d'être Canadien.

D'où vient cette obligation de bien faire ? Comme l'a fait remarquer un autre membre de l'équipe de la Commission du droit, *Les Misérables* montre à quel point la question et ses nombreuses réponses possibles peuvent être compliquées. Pour Victor Hugo, a rappelé ce collègue, la philanthropie peut en effet servir d'outil de justice sociale puissant et transformateur. Mais la rédemption humaine, l'amour et l'espoir - et le contexte socio-économique et politique dans lequel ils sont nourris ou détruits - ne sont jamais simples ou directs. *Les Misérables* souligne le pouvoir de la charité tout en examinant les acteurs et les actions qui se présentent comme charitables et au service du bien public.

Dans un article récent, publié en juillet 2024 dans *The Philanthropist Journal*, une revue portée à mon attention par un autre membre de notre équipe de la CDC, le président de CanadaHelps a examiné une étude qui montre comment les liens significatifs des Canadiens avec les autres sont un indicateur frappant de leur niveau individuel de dons de charité et, plus généralement, de leur niveau de générosité et d'engagement civique. À mesure que nos liens sociaux se diluent, notre sentiment d'être, d'agir et d'avoir de bons voisins s'affaiblit également. Tout ceci suggère que la solidité du tissu social de notre pays est liée à notre volonté de donner avec générosité, de retrousser nos manches et de nous rassembler dans l'action.

Quels sont les rôles et les responsabilités du droit dans la reconnaissance, la facilitation et l'encouragement de la charité dans le Canada contemporain? C'est la question clé qui sous-tend notre projet sur la charité et les organismes de bienfaisance dans ce pays. Un membre du Conseil consultatif de la CDC a récemment partagé le message perspicace suivant, formulé par le rabbin Jonathan Sacks d'Angleterre : « L'optimisme est la conviction que les choses vont s'améliorer. L'espoir est la conviction que nous pouvons améliorer les choses ». La charité semble inextricablement liée à cette capacité humaine d'améliorer les choses.

Au fur et à mesure que notre projet se développe grâce aux contributions attendues de juristes et de non-juristes dotés d'une expertise et d'une expérience, la CDC se réjouit de combiner

l'apprentissage avec l'engagement, le partage avec la réparation, et l'analyse juridique avec la construction de la communauté. La réforme du droit est loin d'être le seul moyen de soutenir la pratique de la charité, de favoriser des relations de voisinage significatives ou de renouveler l'espoir, mais elle peut être un moyen important de réaliser ces trois objectifs.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 15

28 octobre 2024

Pour la Commission du droit du Canada, le mois d'octobre a été l'occasion de célébrer le dépôt au Parlement de notre rapport annuel préparé au printemps dernier. Fière à juste titre du travail fondamental accompli au cours de ses dix premiers mois d'activité, l'équipe de la Commission du droit du Canada est vraiment heureuse de partager ce document avec le public canadien.

Dans notre rapport, dans une section intitulée « Ce que signifie façonner la réforme du droit aujourd'hui », les Canadiens peuvent trouver une liste d'éléments identifiés par la Commission comme étant pertinents pour le travail de réforme du droit dans ce pays à l'aube du deuxième quart du 21^e siècle. Ces éléments comprennent une appréciation accrue de l'apprentissage à partir des narratifs autochtones, une méfiance observable et destructrice à l'égard des faits, ainsi qu'un engagement substantiel et une responsabilisation des jeunes. En relisant cette liste, je me rends compte qu'elle correspond en grande partie à l'accent mis par notre pays sur la vérité et la réconciliation, qui a été marqué de manière très forte à la fin du mois de septembre.



Le 30 septembre, le Canada s'est arrêté pour la Journée du chandail orange, plus officiellement connue sous le nom de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Nous avons été invités à nous souvenir, à réfléchir, à nous rapprocher et à apprendre. Comme l'a écrit l'honorable Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, dans un éditorial publié dans le *Globe and Mail* en septembre, cette journée a été « d'abord envisagée [...] comme une journée d'écoute, d'apprentissage et de discussion », une

journée qui offre « l'occasion d'établir des relations les uns avec les autres - et surtout avec les survivants du système des pensionnats indiens du Canada ».

Le 28 septembre, deux jours plus tôt, marquait la Journée mondiale de l'information. Le communiqué publié pour souligner cette journée rappelait aux lecteurs qu'« aujourd'hui, plus que jamais, le journalisme est important ». Le thème de cette année, formulé comme un impératif s'adressant à chacun d'entre nous, était « Choisissez la vérité ». Les journalistes ont une responsabilité cruciale dans la recherche de la vérité et le partage des nouvelles. Ils peuvent jouer un rôle de leader et contribuer à la compréhension et à la connaissance collectives, à la sagesse et au bien-être.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

La proximité de la Journée mondiale de l'information et de la Journée de la vérité et de la réconciliation au Canada nous incite à trouver des moyens de combiner leurs messages : tirer des enseignements des récits autochtones, enrichir nos connaissances grâce aux faits et à la recherche de la vérité, et souligner le soutien et la réceptivité aux besoins et au potentiel des personnes. Le chevauchement avec les éléments contemporains d'une réforme significative du droit est à la fois évident et frappant.

Lors des récentes réunions « Écouter et apprendre » de la Commission du droit du Canada - à Victoria, en Colombie-Britannique, et à Halifax, en Nouvelle-Écosse - nous avons entendu parler des façons dont des personnes, des communautés et des organisations remarquables s'efforcent d'entrelacer la vérité et la justice, le droit et la réconciliation. D'un océan à l'autre, nous avons pris connaissance de la complexité des communautés, des défis à relever pour répondre efficacement aux besoins et revendications individuels et collectifs, et nous avons été inspirés par des projets de restauration et de renforcement des traditions. L'Indigenous Law Research Unit de l'université de Victoria nous a fait part de certaines de ses initiatives, dont un roman graphique, grâce auxquelles elle encourage un engagement créatif et curieux à l'égard des traditions et des ordres juridiques autochtones. L'African Nova Scotian Justice Institute associe des projets de soutien aux tribunaux, de justice réparatrice et d'éducation juridique interactive, tous sensibles aux histoires individuelles et communautaires du passé, du présent et de l'avenir. Les équipes qui gèrent l'Unité et l'Institut se distinguent par leur dynamisme, leur innovation et leur énergie. Leur travail, comme celui de tant d'acteurs dans le domaine de la réforme du droit, repose sur l'établissement de la vérité, l'écoute engagée et les conversations constructives.

Alors que la Commission du droit continue d'écouter et d'apprendre des acteurs tels que les facultés de droit, les cliniques d'aide juridique, les organisations de vulgarisation du droit et l'accès à la justice, les institutions communautaires, les organes réglementaires, le pouvoir judiciaire, les forces de l'ordre et les décideurs politiques, nous remarquons un engagement commun et fondamental à rechercher la vérité et à s'appuyer sur elle. Il existe un besoin évident de récits qui révèlent la vérité et de vérités qui éclairent les récits que nous racontons. La Commission du droit peut sans doute nous aider à nous demander ce que nous faisons des vérités lorsqu'elles sont révélées, quelles différences peuvent être apportées à la pratique et à l'approche adoptées par les acteurs juridiques, et quelles responsabilités nous avons en tant que Canadiens de raconter, d'apprécier et d'agir sur la base de la vérité.

La raison d'être en trois parties de la Commission, Vivre le droit, Poursuivre la justice, Renouveler l'espoir, ne comporte pas de référence explicite à la recherche de la vérité. Mais cela ne signifie pas que la vérité n'est pas présente. Au contraire, la vérité paraît être au cœur des trois parties : nous avons besoin d'histoires vraies sur le droit dans notre vie quotidienne ; l'investissement dans la vérité fonde la poursuite de la justice ; et l'espoir pour l'avenir repose sur la compréhension des vérités de notre situation actuelle et de la direction que nous prenons. Les projets et les plans de réforme du droit sont toujours fondés sur une adhésion collective à la recherche de la vérité.

La coïncidence de la dernière Journée mondiale de l'information et de la dernière Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du premier quart du XXI^{ème} siècle nous invite tous à faire une pause et à réfléchir. Alors que la Commission du droit partage son premier rapport annuel avec les Canadiens, nous sommes déjà à mi-parcours de notre deuxième année et nous souhaitons intégrer les messages dans nos travaux en cours. Nous nous concentrons sur l'importance de ce que les Canadiens ont appris et continuent d'apprendre sur le droit, la justice et l'espoir dans leur vie - que ce soit par le biais d'une analyse d'enquête et d'une collecte et d'un rapport critique et exhaustif, ou par le biais de récits et du partage de récits individuels et communautaires. Nous acceptons l'impératif de la Journée mondiale de l'information de « choisir la vérité » dans l'accomplissement de la vocation de la réforme du droit. Et nous nous attendons à ce que les relations continuent à se construire grâce aux pratiques d'écoute, d'apprentissage et de discussion symbolisées et motivées par les chemises orange portées dans tout le pays au nom de la vérité et de la réconciliation.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 16

29 novembre 2024

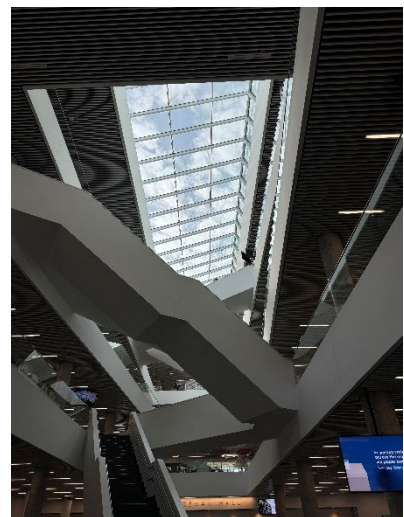
L'un des aimants sur le réfrigérateur de notre cuisine - souvenir de la bibliothèque publique de New York - partage une citation attribuée à Albert Einstein : « La seule chose que vous devez absolument savoir est l'emplacement de la bibliothèque ». C'est un message convaincant. La connaissance nécessaire, voire fondamentale, consiste à situer la bibliothèque sur la carte. La localisation de la bibliothèque est la première étape pour prendre le temps de la visiter, d'ouvrir la porte, d'utiliser l'espace et de trouver des moyens de répondre à (et de continuer à poser) des questions.



Bibliothèque centrale d'Halifax.

Lors de notre visite en Nouvelle-Écosse au début de l'automne, Brian Peebles, directeur du rayonnement et de l'engagement de la Commission du droit, a suggéré que nous nous arrêtions à la bibliothèque publique d'Halifax. Il ne savait rien de l'aimant et de son message, mais il savait que je suis une fervente défenderesse des bibliothèques publiques, désireuse de trouver des liens entre l'engagement de la Commission du droit et la vocation remarquable, vaste et communautaire des bibliothèques à travers le Canada. Les photos qui accompagnent cette lettre présentent la bibliothèque publique de Halifax aux lecteurs et mènent aux réflexions suivantes sur la façon dont la Commission du droit du Canada pourrait « trouver la bibliothèque ».

De toute évidence, la référence à la bibliothèque devrait nous inciter à penser aux livres. Les visiteurs aux bureaux de la Commission du droit du Canada à Ottawa font inévitablement des commentaires enthousiastes sur nos étagères qui constituent un élément central et accueillant de notre espace de travail. L'une de nos premières tâches a été de rapatrier les copies physiques des rapports de nos prédécesseurs (la Commission de réforme du droit, 1971-1992, et la Commission du droit, 1997-2006). En outre, nous avons commencé à créer une petite collection interne de livres à être utilisée régulièrement par nos étudiants chercheurs et nos fellows. Au fur et à mesure que les étagères se remplissent de livres dans lesquels nous pouvons littéralement placer des signets, nous visons à démontrer - de manière



L'intérieur de la bibliothèque centrale de Halifax.



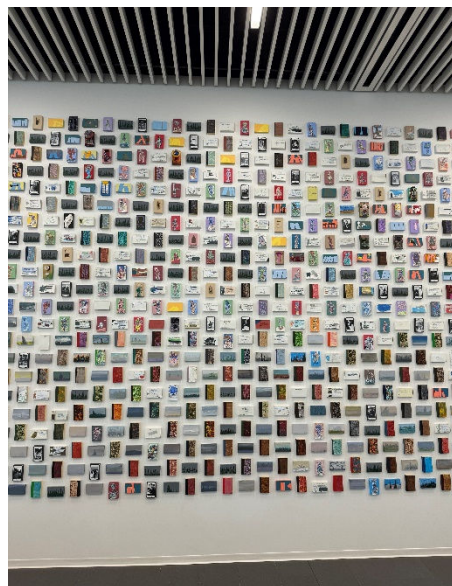
Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

pratique et symbolique - l'importance centrale de se tourner vers des sources utiles et sérieuses dans le domaine du droit et de la réforme du droit.

Bien entendu, les bibliothèques sont bien plus que des bâtiments remplis d'étagères. Elles servent de points d'ancrage dans les quartiers, de centres scolaires et des points de rencontre pour des personnes, des ressources et des idées. Que leur architecture soit innovante et inspirante, ou qu'elles aient besoin d'être rénovées ou repensées, les bibliothèques occupent et utilisent leur espace d'une manière remarquablement variée. Les tables d'exposition attirent notre attention sur des thèmes ou des sujets choisis, encourageant l'apprentissage et l'exploration inattendus. Poussés par leur curiosité générale ou leurs ambitions de recherche spécifiques, les visiteurs peuvent se plonger dans les rayons ou se connecter à l'internet grâce au wifi gratuit. Le coin des enfants est marqué par des bureaux accessibles et des coussins confortables, et il se remplit régulièrement au son des histoires racontées. Il y a toujours des endroits dédiés



Mosaïque à l'intérieur de la bibliothèque.

à la consultation sur place, aux activités de groupes, à l'emprunt et au retour des documents. On peut y exposer les œuvres d'artistes locaux, y présenter des nouvelles du monde, y recommander des clubs de lecture, des films ou des podcasts.

Que font les bibliothèques ? Quels rôles jouent les bibliothécaires ? Elles agissent à titre de conservateurs, de guides et de personnes-ressources. Elles assurent la liaison avec l'apprentissage scolaire et soutiennent les communautés intergénérationnelles qu'ils desservent. Elles accueillent les nouveaux arrivants dans leur quartier, leur ville ou leur pays d'adoption ; elles encouragent l'exploration des langues, des cultures, de l'histoire et des cartes de notre monde. Elles offrent aux personnes âgées des occasions concrètes de continuer à apprendre et à partager; elles leur apportent une chaleur physique et métaphorique ; et elles font preuve de créativité et de capacité d'adaptation. En général, elles reconnaissent et soutiennent l'incroyable étendue et la profondeur des intérêts, des activités, des besoins et des questions de leurs utilisateurs. Quel est l'impact des bibliothèques ? Si leur vocation se limitait à prêter un certain nombre de livres aux utilisateurs chaque année, nous pourrions être tentés de mesurer cet impact en comptant les livres ou en élaborant des plans pour les remplacer par un accès virtuel à des versions en texte intégral. Un compte rendu aussi simpliste ne tiendrait pas compte de tout ce qui compte également. Pour déterminer la valeur des bibliothèques, il faut une appréciation globale, complexe et continue de leur portée, de leurs projets et de leurs promesses. Cela signifie qu'il faut comprendre et essayer d'articuler en permanence les raisons pour lesquelles il est nécessaire de connaître l'emplacement de la bibliothèque.

L'un des membres du Conseil consultatif de la Commission du droit m'a récemment suggéré que la CDC pourrait peut-être se considérer comme une bibliothèque. C'est une belle idée, et une image fructueuse pour notre architecture, notre direction et notre ambition émergentes. Quelle aspiration inspirante pour la Commission du droit : être à la hauteur de la norme élevée établie, et d'ailleurs constamment réétablie, par les bibliothèques ! La Commission du droit pourrait créer, comme des bibliothèques, des espaces consacrés à nos projets de réforme du droit, faire circuler nos collections et nos collaborations avec d'autres acteurs juridiques institutionnels, mettre en lumière certains thèmes pertinents pour le droit au Canada, soutenir un éventail d'auteurs et de créateurs dans le domaine du droit, partager la réponse aux besoins de la justice communautaire, soutenir l'apprentissage continu des traditions et des systèmes juridiques, et faciliter les connexions à travers le droit dans tous les contextes et pour toutes les générations. Nous pourrions contribuer à imaginer de nouvelles conceptions et de nouvelles fonctions pour nos bibliothèques, qu'elles soient littérales ou métaphoriques. Et nous pourrions insister pour que notre importance et notre valeur soient mesurées de manière imaginative, en accord avec les investissements à long terme et les conséquences qui s'étendent au-delà d'aujourd'hui ou même de demain.

En cette période de journées courtes et d'approche de l'hiver, cette lettre incitera peut-être les lecteurs à vérifier s'ils connaissent l'emplacement de la bibliothèque la plus proche. Il est peut-être temps d'y faire un tour - pour emprunter des livres, participer à ce qui se passe, dire bonjour à ceux qui sont là et réfléchir à la raison pour laquelle tout cela est important.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 17

18 décembre 2024

À la fin de l'automne, la Commission du droit du Canada s'est rendue à l'Université de Montréal et à l'Université Queen's dans le cadre des événements « Écouter et apprendre ». Des professeurs de droit ont partagé leurs projets de recherche, montrant comment ils avaient identifié des questions nécessitant une attention particulière et établissaient des liens entre la recherche juridique approfondie et l'impact social sur le terrain. Ces questions vont de la gouvernance des entreprises durables à la réglementation de la sécurité de l'IA dans les soins de santé, de la perception publique des règles de protection des consommateurs aux approches comparatives des victimes d'actes criminels. Nous avons entendu parler des éléments d'une protection efficace du climat, de l'analyse critique des traités historiques et des interactions entre la religion et le droit dans la vie de tous les jours. Les participants ont partagé leurs travaux sur la justice pénale pour adolescents, sur la mesure des délais de jugement et sur les droits d'auteur et les brevets. L'éventail des domaines dans lesquels les lignes directrices juridiques et les besoins du public évoluent est remarquable, tout comme l'est l'éventail des domaines de connaissance et d'expérience partagés par les participants aux conversations « Écouter et apprendre ».

Ces tables rondes mettent en lumière les nombreuses façons dont les juristes posent des questions difficiles sur le droit, proposent des réponses constructives et explorent des pistes potentielles pour l'avenir. En cette période de l'année où les jours sont courts, il peut être stimulant de glaner l'énergie de personnes désireuses d'utiliser leurs connaissances pour apporter des changements positifs en répondant aux besoins actuels et futurs des individus et des communautés à travers le Canada. La Commission du droit est particulièrement bien placée pour les encourager à faire exactement cela, en aidant à faire le lien entre l'enquête et l'impact, entre la recherche et la vie réelle, entre le savoir et le savoir-faire.

À mon retour de Montréal et de Kingston, j'ai partagé deux cadeaux spéciaux avec l'équipe dévouée de la Commission dans notre bureau d'Ottawa. Le premier était un cadeau sous forme de mots, un message envoyé par l'un des participants au programme Écouter et apprendre :

« Je pense que tous ceux qui se soucient du droit et de la légalité au Canada vous sont redevables. Plus je réfléchis au monde étrange qui nous entoure, plus je pense à la valeur du leadership des personnes engagées dans le service public et aux idéaux de justice qui devraient nous guider. La complaisance à l'égard de l'état général de notre société n'est plus possible, et vous montrez comment nous devons tous nous mobiliser pour défendre des idéaux qui sont de plus en plus menacés ».



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

Les membres de l'équipe du LCC ont vraiment apprécié ce clin d'œil au service public, au dévouement aux idéaux de la société canadienne et à l'importance du leadership dans le domaine du droit et de la justice.



Le second cadeau était un petit récipient transparent contenant de minuscules perles de toutes les couleurs et de toutes les formes. Il a été offert par Danielle Lussier, universitaire métisse de la rivière Rouge et artiste perlière, titulaire de la chaire sur les savoirs et les perspectives autochtones à l'université Queen's de Kingston. À l'occasion d'un événement « Écouter et apprendre » unique en son genre, j'ai rencontré Danielle et toute sa famille : c'était une journée de développement professionnel, ses enfants étaient donc rentrés de l'école et avaient accepté une invitation à insérer la présidente de la Commission du droit du Canada dans leur emploi du temps. J'ai appris de toutes ces personnes comment le perlage contribue à la construction de la communauté en créant des relations, en forgeant des liens et en explorant des histoires et des espaces. Danielle partage son talent et son expertise en matière de perlage par le biais de ses recherches, de ses analyses, de son enseignement et de son mentorat. Passé autour de notre table de réunion au bureau de la Commission du droit, le cadeau des perles a suscité la curiosité et inspiré la créativité.

Un matin la semaine dernière, j'ai entendu à la radio un animateur s'entretenir avec une mère sur la manière d'encourager les enfants à valoriser et à apprécier le don en cette période de l'année. À une époque où les enfants sont ravis de recevoir des cadeaux, la conversation s'est concentrée sur la joie que procure le fait d'offrir des cadeaux. Dans le même ordre d'idées, les membres de l'équipe de la CDC apprécient les mots gentils et les perles colorées, tout en prenant un réel plaisir à travailler dur pour créer et partager des cadeaux significatifs sous la forme de projets, d'engagement et de responsabilité envers les Canadiens.

À l'approche du solstice d'hiver, les jours commencent à rallonger. Cela nous rappelle à quel point la lumière est précieuse dans nos vies et à quel point il est important de partager et de chérir des cadeaux imprégnés de générosité, d'engagement et de créativité. Nous remercions les commissaires, les membres du conseil consultatif, les associés, les partenaires, les amis et les membres de l'équipe qui soutiennent, alimentent et appuient la CDC. Ensemble, nous souhaitons à tous des fêtes remplies de joie et de lumière, de rire et d'amour. La Commission du droit du Canada se réjouit à l'avance d'une bonne nouvelle année marquée par le droit vivant, la poursuite de la justice et le renouvellement de l'espoir. Bonne année 2025 !



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 18

28 janvier 2025

Il fait froid là-bas. C'est ce que je me suis dit - à juste titre - lorsque mon train est entré en gare de Québec au début de la semaine dernière. Avec un vent qui a fait frôler les -25 pendant les deux jours de la visite de la Commission du droit du Canada, c'est le genre de temps qui donne envie de se mettre en mode hibernation. L'hiver peut être difficile à accepter.

La fraîcheur polaire de l'air au Québec n'est peut-être pas une expérience partagée par tous les habitants du pays. Ce que nous partageons, c'est le sentiment d'incertitude dans un contexte socio-économico-politique fluide qui a marqué le début de cette nouvelle année et les premiers jours du deuxième trimestre du 21^{ème} siècle. La stabilité réconfortante associée à l'hibernation pourrait être quelque chose que beaucoup de gens recherchent. Il peut être difficile d'accepter le dynamisme et le changement.

En ce qui concerne l'air froid, sortir peut énergiser si l'on s'habille chaudement. En ce qui concerne l'évolution du paysage sociétal, la participation peut être revigorante si nous nous efforçons d'être constructifs. Même s'il est difficile, le défi d'une conversation complexe peut être bien meilleur que la solitude de l'hibernation ou de la retraite. Cette conviction de la Commission du droit du Canada nourrit le mode « écouter et apprendre » dans lequel nous avons commencé à reconstruire il y a un an et demi. Elle soutient l'écoute et l'apprentissage que nous continuons à faire. Et cela explique pourquoi nous avons saisi l'occasion de nous emmitoufler pour visiter la ville de Québec en janvier.

Notre itinéraire d'écoute et d'apprentissage nous a d'abord menés à Wendake pour rencontrer Simon Picard, directeur des services juridiques de la Nation huronne-wendat. Nous y avons découvert certaines des priorités et certains des projets auxquels participe la communauté, notamment le travail constant pour déterminer - souvent au moyen de litiges complexes - les conséquences contemporaines des obligations historiques découlant des traités. La CDC espère établir des liens cet été avec des étudiants en droit travaillant à Wendake et mettre en lumière certains des efforts de réforme en cours des juristes hurons-wendats. Tiawenhk, merci, merci à maître Picard pour sa générosité à nous rencontrer et à partager ses connaissances sur les multiples voies de changement du droit. Parallèlement à son travail avec son équipe à Wendake, il enseigne le droit des peuples autochtones aux étudiants de l'Université Laval qui se préparent à devenir membres de la prochaine génération de juristes québécois.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

L'importance de l'enseignement et de la recherche pour l'évolution continue du droit est à la base du programme de la CDC de visites « Écoute et découverte » sur les campus universitaires. À Québec, nous avons été accueillis par la Faculté de droit de l'Université Laval, dont les membres ont partagé avec enthousiasme leurs préoccupations pour l'avenir. Nous avons entendu parler de l'efficacité des consultations publiques pour répondre à la violence dans les milieux de travail, de l'importance d'apprendre des domaines de connaissances autres que le droit, et du réseau comparatif crucial et riche d'idées et d'approches qui existe à travers le Canada. Les participants nous ont parlé des éléments fondamentaux de la procédure pénale, de la protection des consommateurs et des avancées technologiques mondiales. Ils nous ont fait part de leur engagement en faveur de la justice socio-économique, du développement d'indicateurs de santé efficaces, des récits de liberté individuelle et d'un dialogue efficace entre les traditions juridiques. La session a montré que ce qui ressemble à une ère d'incertitude est pleine de potentiel pour un changement positif.



Comme c'est souvent le cas lorsque nous organisons ces sessions « Écoute et découverte », les collègues autour de la table ont souligné à quel point ils étaient heureux d'apprendre les uns des autres. Même s'ils partagent un bâtiment, même s'ils enseignent à tour de rôle dans les mêmes salles de classe, ils ne prennent pas toujours le temps de frapper à la porte du bureau voisin et d'engager une conversation complexe sur leurs projets respectifs. La visite de la CDC leur donne l'occasion d'apprendre les uns des autres et d'écouter comment ils s'efforcent de relier la recherche scientifique à l'impact sur le terrain. Nous avons entendu haut et fort leurs attentes et leurs espoirs de voir la Commission du droit jouer un rôle de coordinateur, de facilitateur, de soutien et de connecteur.

À l'aube de 2025, de nombreuses personnes parlent de la nature cruciale de la conversation, de l'intérêt de parler à des inconnus, de la nature fondamentale de la curiosité ouverte, de

l'importance d'une véritable écoute. Face au froid extrême, à l'incertitude frappante et à la complexité profonde, les gens ne peuvent pas vraiment choisir l'hibernation. Le droit non plus.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 19

27 février 2025

« *Oh, the Places You'll Go !* » (Oh, les endroits où vous irez !) De nombreux lecteurs reconnaîtront le titre d'un livre pour enfants du Dr Seuss, un livre qui dépeint de façon aussi inspirante que fantaisiste les aventures que la vie peut offrir. Il s'avère que des avocats ont trouvé des liens riches et fascinants entre les vers rimés des livres du Dr Seuss et les fondements du droit. C'est du moins ce que m'a récemment confié l'une de mes anciennes étudiantes en droit dans un courriel envoyé d'Australie où elle avait visité la galerie Dr. Seuss à Melbourne, discuté avec le conservateur de la galerie et découvert une référence à un article intitulé « *Green Eggs and Law – Lessons from Dr. Seuss* ». Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà écrit dans une de mes lettres précédentes sur les idées et le pouvoir de la littérature pour enfants. Je vais plutôt utiliser le message de mon étudiante comme une invitation à réfléchir aux changements survenus au sein de la Commission du droit au cours du mois dernier.

« Oh, les endroits où vous irez ! » Alors que ce mois de février touche à sa fin, le sentiment d'excitation, d'aventure et de mouvement capturé dans ce titre imprègne les événements récents à la Commission du droit. Tout d'abord, nous avons fait nos adieux à notre directeur général et chef adjoint de la direction, qui a été nommé juge associé à la Cour fédérale du Canada, en lui adressant nos meilleurs vœux à l'occasion de son départ. Pour Kirk Shannon, la Commission du droit du Canada était l'une des « destinations » de sa vie et de sa carrière juridique ; en rejoignant la Cour fédérale du Canada, il va explorer et découvrir non seulement un nouvel endroit, mais aussi une nouvelle façon de servir la population canadienne. La Commission du droit lui est reconnaissante de sa contribution et très fière d'avoir été une étape importante de son parcours.

Deuxièmement, la Commission du droit elle-même était en mouvement. Nous avons maintenant un nouveau domicile au 15^e étage du 280, rue Slater, au centre-ville d'Ottawa. Rénové pour refléter et soutenir notre approche de l'évolution du droit, le bureau comprend des espaces lumineux propices aux conversations et à la collaboration. Comme nous avons quitté un bureau qui a toujours été conçu comme un lieu de travail temporaire pour la CDC, nous avons réfléchi à la manière dont nous avons réussi à réorganiser ce qui était disponible dans cet espace sans grand intérêt pour favoriser l'hospitalité et créer un véritable esprit d'équipe et de motivation. Il nous faudra un peu de temps pour nous adapter à notre nouveau lieu de travail permanent ; nous prévoyons de nous y installer tout en conservant le dynamisme que nous avons créé et en continuant à travailler dur pour le maintenir. Nous sommes impatients d'accueillir les visiteurs et de faire de la CDC l'un des « endroits où vous irez » les plus intéressants pour de nombreuses personnes ayant toutes sortes de projets !



Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada

Troisièmement, nous avons ajouté Winnipeg, au Manitoba, aux « endroits où vous irez » lors de notre série de rencontres « Écoute et découverte » à travers ce pays. Nous avons été heureux de rencontrer nos homologues provinciaux à la Commission de réforme du droit du Manitoba, créée dans les années 1970 et qui continue de servir la province en proposant des recherches et des recommandations non partisans sur le droit lié à la réalité quotidienne des Manitobains. Récemment installé à Robson Hall, qui abrite la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, le directeur exécutif de cette Commission se réjouit à l'idée de développer des relations de travail fructueuses avec les chercheurs et les enseignants de l'autre côté du couloir.



Lors de la table ronde à la Faculté de droit, généreusement organisée par le doyen Richard Jochelson, nous avons été inspirés par l'intensité de l'énergie investie dans des questions distinctes mais liées. Les contributions à la conversation allaient des préoccupations concernant la mosaïque de réglementations disparates en matière de politique de santé entre les provinces et les territoires aux intersections constructives du droit des affaires et du soutien aux arts ; des questions liées au rythme des progrès en matière d'accès à la justice aux enseignements des approches internationales et comparatives dans les domaines du droit fiscal et du droit du travail. La CDC a pu apprécier l'expérience et la sagesse propres aux Prairies en ce qui concerne la coexistence des communautés et des ordres juridiques autochtones et non autochtones. Nous avons enfin été invités à écouter et à tirer des enseignements de nombreux exemples d'initiatives et de cliniques qui emploient un mélange d'avocats et de non-avocats, d'universitaires et de praticiens, d'enseignants et d'experts en politique.

Juste à côté, également sur le campus de l'Université du Manitoba, nous avons été chaleureusement accueillis par le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Nous y avons découvert leurs processus continus et en expansion d'acquisition, de préservation et d'apprentissage de plusieurs millions de documents provenant du fonctionnement des pensionnats autochtones à travers le Canada. De nouveaux projets collaboratifs et multidimensionnels sont en cours et les méthodes autochtones de mémoire, de recherche et de partage d'histoires continuent d'être développées et mises en œuvre. Nous avons été fascinés d'apprendre que des délégations provenant de Taïwan, la Norvège et le Brésil avaient récemment visité le Centre, désireuses de découvrir le travail de vérité et de réconciliation du Canada.

Dans le centre-ville de Winnipeg, nous avons rencontré des membres du Centre d'études interdisciplinaires sur la justice qui ont partagé des méthodes innovantes pour combiner la recherche et l'engagement communautaire. Impliqué dans une série de conférences à la bibliothèque publique et dans l'organisation de conversations dans les maisons de retraite de la

ville, le Centre s'efforce de trouver des méthodes efficaces pour mobiliser les connaissances et contribuer à la transformation de la justice. Cette transformation est également au cœur de la



promesse du Musée canadien pour les droits de la personne, où le directeur des services juridiques nous a souligné l'importance d'accepter la complexité et de trouver des modes de réciprocité et d'échange. Avec sa présence architecturale et symbolique exceptionnelle à Winnipeg, combinée à ses collections ambitieuses consacrées à l'expérience des droits de la personne à travers le temps et l'espace, le Musée fait clairement partie de la liste des institutions canadiennes qui font un travail inspirant en matière de droit et de justice.

Nos deux jours à Winnipeg ont été si intenses que nous avons à peine remarqué que la température

était passée de -30 à -10 pendant notre séjour ! Ce que j'ai remarqué, avec Isabelle Palad - l'agente de recherche de la Commission du droit qui m'a accompagnée lors de la visite - c'est un engagement répété à explorer de nouvelles façons d'apprendre, de connaître, de réconcilier, d'imaginer et de partager. Nous avons également constaté des recoupements importants avec certaines des préoccupations de la Commission, qu'il s'agisse de concevoir un espace approprié pour les personnes et les projets, de relier des données approfondies à l'analyse des systèmes juridiques et réglementaires, de déterminer comment mesurer et transmettre la valeur et l'impact à long terme, ou encore d'accroître la confiance du public dans les institutions indépendantes de droit et de justice.

Nous avons quitté le Manitoba, où la neige fondait lentement, pour retourner dans la région de la capitale nationale, encore recouverte des extraordinaires bancs de neige laissés par les tempêtes de février. Avec le mois de mars qui approche, il n'est pas trop tôt pour commencer à rêver du printemps. Nous pourrions même commencer à penser à l'été, quand, nous dit-on, un camion-restaurant connu pour servir l'une des meilleures poutines du centre-ville d'Ottawa sera stationné en face de notre nouvel immeuble de bureaux sur la rue Slater. « Oh, les endroits où vous irez ! »



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 20

31 mars 2025

Le livre récemment publié *The Notebook: A History of Thinking on Paper* s'ouvre sur un chapitre introductif dans lequel l'auteur Roland Allen raconte l'histoire du lancement du calepin Moleskine à la fin des années 1990. Le design élégant de ce produit noir classique et minimaliste était motivé par une valeur, répétée avec insistance et rhétoriquement puissante : « la créativité dans les limites ». Entre les mains de leurs propriétaires, ce qui ressemblait à des calepins identiques deviennent des sources et des documents uniques. Les contraintes de matière, de dimensions et de couleur inspirent la créativité sans limites des écrivains, des inventeurs et des artistes. Ce que Moleskine n'a probablement pas réalisé, c'est que « la créativité dans les limites » sert également à décrire le droit et la réforme du droit.



À un moment de l'histoire où les Canadiens réfléchissent aux relations de bon voisinage, ils entendent et parlent également de l'« État de droit » et de son importance dans notre société libre et démocratique. Une courte lettre printanière de la Commission du droit n'est pas l'endroit pour un essai complet sur la profondeur et l'étendue d'un concept qui englobe l'équité, la transparence, la responsabilité et la robustesse d'un système judiciaire impartial. Je me contenterai de suggérer que l'idée selon laquelle des règles ou des contraintes efficaces peuvent et doivent soutenir la créativité individuelle et l'épanouissement collectif ne vient pas des créateurs d'une marque de calepins populaire. C'est l'essence même de l'« État de droit ».

Il est facile de tomber dans le piège de penser que le droit se présente principalement sous la forme d'ordres - certains prescrivant des comportements souhaitables et d'autres interdisant des activités jugées problématiques ou dangereuses - et de réagir ensuite à leur substance. En fait, une grande partie du droit est plutôt liée au processus : le « comment » plutôt que le « quoi ». Le droit offre des principes et des lignes directrices qui régissent la manière dont les règles sont adoptées ou modifiées, dont l'exercice du pouvoir est limité de manière appropriée, et dont les allers-retours quotidiens entre les individus, les organisations et les États sont organisés et supervisés. Les traditions juridiques enracinées au Canada - common law, droit civil, traditions juridiques autochtones - ont toutes leur propre histoire et leurs propres sources, leurs propres modes de prise de décision et leurs propres mécanismes de changement. Ces éléments sont



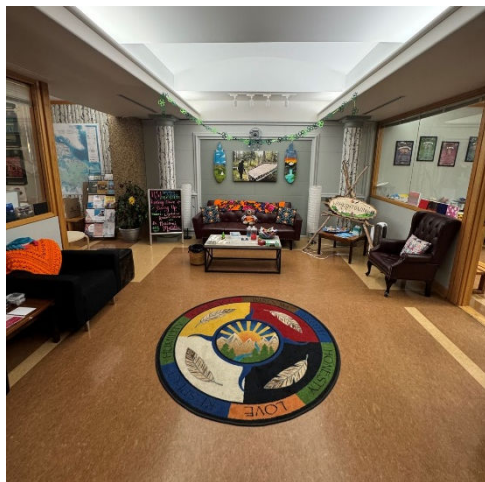
Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada

l'équivalent du contenu et des dimensions d'un calepin : ils véhiculent des contraintes, de la force et de la durabilité tout en servant de cadre à une créativité et une adaptabilité constante.

Les visites Écouter et découvrir à Edmonton et à Moncton en mars ont inclus des éléments qui illustrent bien l'importance des structures juridiques entrelacées avec le potentiel de réflexion et d'action innovantes. Lors d'une visite dans une salle de classe de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, j'ai rencontré des étudiants plongés dans l'étude en français de la common law anglo-canadienne des contrats. Ils apprennent à être à la fois à l'aise et créatifs dans les limites de cette tradition juridique, tout en étant encouragés à enrichir leurs connaissances par la comparaison avec les principes relatifs aux contrats que l'on trouve dans le Code civil du Québec ou dans certaines traditions autochtones. Invités à réfléchir à la manière dont leur apprentissage et leur approche à l'évolution du droit pourraient être comparés à la poésie, les étudiants ont noté l'importance de la structure, des mots et du format pour transmettre la passion, les idées nouvelles et les possibilités de changement.

Accueillie chaleureusement au Wahkotowin Lodge, situé dans le bâtiment de la Faculté de droit de l'université de l'Alberta, j'ai remarqué que le Lodge se compose d'espaces inspirants, intentionnellement conçus pour encourager la collaboration, le partage et la célébration. Les

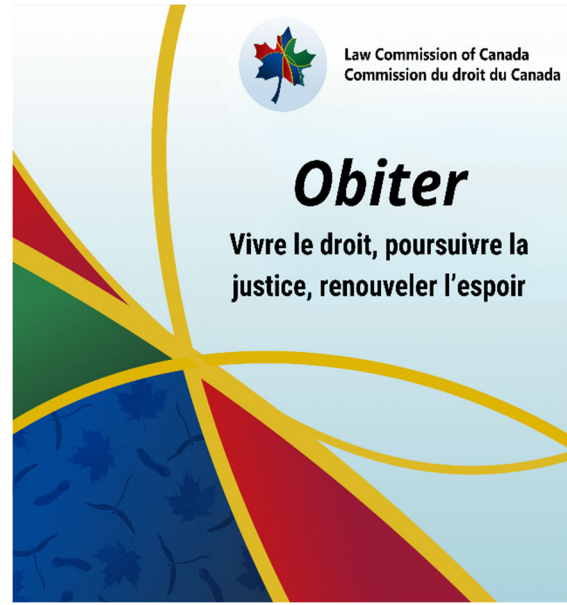


contraintes de l'architecture véhiculent des normes de rassemblement tout en invitant à la réflexion individuelle et à l'engagement créatif. Lors d'une autre réunion à Edmonton, cette fois avec le Bureau de l'enfance et de la jeunesse de l'Alberta, nous avons appris comment les procédures de protection de l'enfance et la justice pénale pour les adolescents - deux domaines juridiques très structurés et contraignants - peuvent faire une place à la voix des jeunes désireux d'assumer des responsabilités en tant que membres d'un conseil consultatif de jeunes. Comme toujours, nos tables rondes universitaires Écouter et découvrir ont présenté un large éventail de projets

inspirants : des juristes des Universités d'Alberta et de Moncton ont partagé des projets axés sur le droit au logement et le droit de la santé, la politique fiscale et les nouvelles technologies, les droits linguistiques et la liberté de procréation. Nos visites montrent que les juristes sont nécessairement des créateurs soumis à des contraintes et, en référence au calepin avec lequel cette lettre a commencé, je suis occupé à remplir calepin après calepin d'observations et d'idées pour le LCC.

Je conclus cette lettre en invitant les lecteurs à découvrir un projet de la Commission, lancé la dernière semaine de mars, qui évoque le mélange de contraintes et de créativité du droit dans nos vies. Obiter est le nom du tout nouveau balado de la Commission du droit du Canada. Le mot obiter, ou l'expression obiter dicta, désigne des mots qui ne sont pas considérés comme essentiels à la résolution d'une affaire juridique ; il s'avère cependant que les passages qualifiés d'obiter

deviennent parfois les plus importants ou les plus durables. Dans cet esprit, notre balado met en lumière ce qui pourrait par ailleurs échapper à l'attention ou rester invisible dans l'évolution du droit (et l'État de droit), à travers des conversations avec des personnes qui apportent un large éventail d'expériences et d'intérêts liés à la poursuite de la justice et au renouvellement de l'espoir. Tous démontrent les dimensions du droit et de la justice de manière surprenante, créative et optimiste. Nos trois premiers épisodes ont maintenant été enregistrés et produits, et nous sommes très fiers d'inviter les amis de la Commission du droit à écouter ces conversations remarquables avec Val Napoleon, Frank Iacobucci et Kim Thuy. Bonne écoute!





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 21

28 avril 2025

« *Masks of Love* », du poète néo-brunswickois Alden Nowlan, est un poème court et saisissant :

I come in from a walk

with you

and they ask me

if it is raining.

I didn't notice

but I'll have to give them

the right answer

or they'll think I'm crazy.

(Je rentre d'une promenade

avec vous

et on me demande

s'il pleut.

Je n'ai pas remarqué

mais je vais devoir donner

la bonne réponse

sinon on va me prendre pour un fou.)

Le « je » du poème est tellement concentré sur « vous » qu'il ne remarque même pas des choses évidentes comme le temps qu'il fait. « Je vais devoir leur donner la bonne réponse », pense le poète, pour éviter d'être pris pour un « fou ». Mais pire encore que d'être jugé de cette manière, le fait de ne pas pouvoir répondre à cette simple question pourrait révéler bien plus que ce que le narrateur souhaite partager. Il peut être trop difficile, pour de nombreuses raisons, de reconnaître et d'exprimer la nature de la relation. Le titre du poème invite le lecteur à réfléchir à l'intensité de l'amour. Mais le mois d'avril peut être intense à d'autres égards qui exigent notre attention et nous rendent moins conscient de - et moins intéressé à - la pluie printanière.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

Pour les étudiants de niveau postsecondaire, les jours et les semaines d'avril exigent de se concentrer sur les études, la synthèse critique et la consolidation des acquis. C'est le moment de démontrer ce qu'ils ont appris tout au long du semestre, de montrer leur relation avec les matières étudiées, de partager leurs nouvelles connaissances et leur nouvelle compréhension. Pour les personnes et les familles qui célèbrent des fêtes religieuses en avril, cette période est l'occasion de réfléchir à la compassion et à l'engagement, à la liberté et au renouveau, au lien avec la communauté et à l'avancement collectif. Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, le mois se termine par la « Journée du voyage vers la liberté » de notre pays, qui nous invite à faire une pause et à commémorer l'exode du Vietnam et l'accueil des réfugiés au Canada.

Pour les électeurs de tout le Canada, le mois d'avril 2025 a été marqué par la course électorale fédérale : un moment pour écouter et poser des questions, comparer les programmes des partis, observer les dirigeants en action et imaginer l'avenir. Dans un contexte mondial d'incertitude et d'instabilité, le processus électoral nous invite à réfléchir à la nature précieuse et fragile de cette institution et d'autres piliers de notre démocratie. Valoriser et sécuriser notre relation avec ces institutions pourrait nous aider à éviter d'être mouillés, trempés voire submergés par ce qui peut ressembler, en ce printemps, à un déluge incessant d'informations et d'annonces.

Pour la Commission du droit du Canada, c'est le moment de préparer notre rapport annuel. Cela correspond à une période intense d'examen, de réflexion et de bilan de nos activités au cours de l'exercice financier allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Un rapport annuel efficace doit tracer un portrait accessible et complet de la façon dont nous nous sommes développés et épanouis, du chemin parcouru et des projets dans lesquels nous nous sommes investis cette année. À l'instar du « je » du poème, nous nous concentrons sur le chemin parcouru, sur les personnes avec lesquelles nous avons noué des relations et engagé des conversations constructives, ainsi que sur nos projets d'avenir. Les averses ne doivent être que des distractions passagères ; même si nous les remarquons, nous sommes bien équipés avec des imperméables, des parapluies et des essuie-glaces.

Même si Alden Nowlan n'avait peut-être pas envisagé cette possibilité, ces exemples montrent que de nombreux types de relations peuvent avoir le même effet que celui décrit par ses « masques de l'amour ». La relation des étudiants avec des nouvelles connaissances, la relation des communautés avec l'espoir d'un avenir meilleur, la relation des citoyens avec le processus électoral participatif, la relation de la Commission du droit avec la population canadienne à qui elle doit présenter un rapport chaque année : toutes ces relations exigent de l'attention, de l'engagement et de la confiance.

Vu tout ceci, sans surprise, la Commission du droit n'a pas eu un calendrier de déplacements très chargé à l'extérieur d'Ottawa au cours du dernier mois. Cependant, le 11 avril, j'ai parcouru à pied la courte distance qui sépare le bureau de la Commission du droit et la Cour suprême du Canada, où j'ai eu l'honneur de présider une table ronde dans le cadre d'un symposium célébrant le 150^e anniversaire de la Cour. La promenade en elle-même n'avait rien de particulier, mais le programme du symposium – une « promenade » métaphorique à travers les thèmes et les défis qui relient le passé, le présent et l'avenir de la Cour suprême – s'est avéré une source d'inspiration extraordinaire.



Deux conférenciers en particulier, invités à partager leur expérience et leurs réflexions sur leurs pays et leurs tribunaux respectifs, ont illustré de manière convaincante les relations forgées par le droit et soutenues par celui-ci. Ensemble, ces généreux invités venus de loin nous rappellent pourquoi et comment les « masques du droit » peuvent apporter un soutien intemporel et durable à la justice, à la dignité et à l'humanité.

Tout d'abord, Albie Sachs, célèbre combattant pour la liberté, militant anti-apartheid et juge à la Cour constitutionnelle sud-africaine, a offert à la Cour suprême du Canada un



cadeau d'anniversaire sous la forme de ses rêves d'un monde meilleur. Il a parlé avec clarté et passion du devoir essentiel des juges de ressentir l'espoir et l'ardeur des personnes qui réclament justice, des possibilités offertes par le droit plutôt que des prétentions de celui-ci, de la nécessité impérieuse de ne pas confondre l'autorité de la loi et la primauté du droit, et de la modestie tout indiquée dont on a fait preuve dans la conception et la construction de la Cour constitutionnelle sur le site d'une ancienne prison fortifiée. Ensuite, l'honorable Sir Joe Williams, membre maori de la Cour d'appel de Nouvelle-Zélande, a parlé des processus organiques par lesquels le droit et la langue maoris nourrissent le

vocabulaire et l'énergie renouvelée du droit commun du Pacifique. Il a offert aux Canadiens réunis pour le symposium une chanson maorie de résistance et de lutte. Alors qu'il chantait haut et fort, la musique maorie a rempli la salle de la Cour suprême du Canada de détermination et d'espoir. S'il pleuvait, personne ne l'a remarqué.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 22

Mai/juin 2025

Le printemps a été long, pluvieux et frais à Ottawa. À la fin du mois de mai, de nombreuses samares d'érable attendaient encore d'être libérées de leurs arbres. D'autres tourbillonnaient dans les airs à la recherche d'un coin de terre accueillant, tandis que d'autres encore prenaient racine et commençaient à changer de forme. Cette période de l'année, où les feuilles vert pâle se déploient et où les fleurs printanières éclatantes apparaissent, est empreinte d'un esprit intergénérationnel. La promesse d'un renouveau est dans l'air.



Pour la Commission du droit du Canada, c'est une saison de célébration. Le 6 juin marque le deuxième anniversaire du réveil de la Commission du droit du Canada après une longue hibernation. À deux ans, la CDC est en pleine croissance et aborde sa troisième année avec énergie et détermination. Bien nourrie et pleine de confiance, elle peut être comparée à un jeune érable solidement planté qui s'élance vers le ciel. Ici aussi règne un sentiment intergénérationnel et une promesse de renouveau.

Le printemps et ce deuxième anniversaire m'invitent à mettre l'accent dans cette lettre sur le volet « renouveler l'espoir » de notre triple raison d'être (vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir). Deux initiatives récemment lancées à la Commission – notre programme pour les chercheurs émergents et nos rapports *Au-delà de demain* – illustrent notre engagement à renouveler l'espoir et à assurer l'avenir des générations futures.

Les rapports « *Au-delà de demain* » de la CDC sont conçus pour appuyer la recherche juridique qui identifie et aborde des défis juridiques auxquels seront confrontées les prochaines générations au Canada. Réalisés par des universitaires reconnus des universités canadiennes, ces rapports commandés examineront certaines questions juridiques et judiciaires qui se profilent à l'horizon. Pour ce faire, ils comprendront un volet important de participation du public. Ainsi à l'approche du printemps, notre première auteure mandatée pour rédiger un rapport « *Au-delà de demain* », la professeure France Houle de l'Université de Montréal, explore l'avenir du droit et de la gouvernance de l'immigration au Canada dans un rapport qui sera publié au début de 2026. Parallèlement, nous évaluons des propositions récemment reçues et diffusons un appel à candidatures pour la prochaine série de rapports, dont la date limite est fixée à la fin de l'été. Chaque saison apportera son lot d'idées nouvelles et de possibilités.



Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada



Notre tout nouveau Programme de chercheurs émergents, qui vise à soutenir la prochaine génération de penseurs juridiques et de réformateurs du droit, suit un rythme similaire. Les doctorants d'universités canadiennes sélectionnés bénéficient d'un modeste soutien financier pendant un semestre universitaire, au cours duquel ils doivent concevoir et mettre en œuvre une initiative de sensibilisation du public basée sur leurs travaux. Ce printemps, les trois premiers boursiers du programme de chercheurs émergents – Alexandra Bouchard de l'Université de Sherbrooke, Michael Law-Smith de l'Université de Toronto et Esteban Vallejo Toledo de l'Université de Victoria – ont eu l'occasion de combiner leurs recherches doctorales avec un engagement communautaire significatif à un stade précoce de leur carrière universitaire. Nous avons été ravis d'apprendre d'eux, de les accueillir au sein de la communauté de la CDC et de partager leurs projets sur notre site web.

Le Programme de chercheurs émergents et les rapports *Au-delà de demain* nourrissent tous deux la foi en l'avenir. Ils reflètent l'engagement de la Commission à stimuler la curiosité et l'imagination, à encourager la capacité d'expliquer et de travailler la complexité, et à assurer des liens significatifs entre la recherche et la sensibilisation communautaire. D'une part, nous comptons sur des chercheurs chevronnés pour orienter la réforme du droit de manière à avoir un impact durable pour les générations futures. D'autre part, nous soutenons la prochaine génération de réformateurs du droit en intégrant la Commission du droit du Canada dans le parcours des enseignants et des chercheurs de demain. Les auteurs des rapports *Au-delà de demain* peuvent être comparés à des arbres matures, solidement enracinés et chargés de produire des semis pour l'avenir. Les chercheurs émergents sont plutôt comme de jeunes pousses qui ont dépassé le stade de semis, mais qui ont encore besoin de soins pour grandir et s'épanouir.

Enfin, le renouveau de l'espoir et l'importance de l'investissement intergénérationnel ont été au cœur de la réunion des organismes de réforme du droit du Canada qui s'est tenue à Vancouver à la fin du mois de mai. Organisée par l'Institut de droit de la Colombie-Britannique, la CDC et nos homologues provinciaux (tous membres de la FOLRAC - Fédération des organismes de réforme du droit du Canada) se sont réunis pendant deux jours pour un échange annuel d'idées, de plans et de projets. Nous avons découvert des approches comparatives de la résolution des conflits autochtones, des moyens novateurs de soutenir la participation citoyenne aux changements législatifs, des initiatives créatives de réforme du droit de la famille, des pistes pour l'intelligence artificielle et l'accès à la justice, ainsi que la réactivité aux besoins juridiques des jeunes. Les conférenciers et leurs projets ont tous fait preuve d'un optimisme, d'une imagination et d'un dévouement remarquables.

Les participants à la conférence de FOLRAC ont également été rappelés à la diversité des histoires et des contextes des organismes de réforme du droit au Canada. Chacun d'entre eux se distingue par son âge, sa taille, son champ d'action, son organisation, son financement et ses relations avec le gouvernement, les universités et d'autres acteurs institutionnels du domaine du droit et de la justice. Ce que nous partageons, c'est un engagement critique envers le droit, adapté aux besoins d'aujourd'hui et aux aspirations de demain. Pour conclure sur une note printanière, je dirais que cette rencontre annuelle démontre efficacement à quel point les personnes et les idées s'épanouissent grâce à la conversation, aux liens, à la nourriture et à la bonne combinaison de soleil et de pluie.



Je termine en invitant les lecteurs à célébrer le deuxième anniversaire de la Commission du droit, où qu'ils se trouvent. Vous êtes invités à planter un semis de la CDC dans votre jardin et à nous envoyer vos samares en les faisant tournoyer dans les airs en direction de notre bureau.